



HAL
open science

Les annales politiques dans l'espace public : une nouveauté du IV^e siècle av. J.-C. ?

Nicolas Genis

► **To cite this version:**

Nicolas Genis. Les annales politiques dans l'espace public : une nouveauté du IV^e siècle av. J.-C. ?. Sophie Montel; Airton Pollini. La question de l'espace au IV^e siècle avant J.-C. dans les monde grec et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises, Presses universitaires de Franche-Comté, pp.115-132, 2018, 978-2-84867-638-8. <halshs-01757753>

HAL Id: halshs-01757753

<https://shs.hal.science/halshs-01757753v1>

Submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

La question de l'espace

au IV^e siècle avant J.-C. dans les mondes grec
et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises

Ce volume collectif s'intéresse à la question de l'espace au IV^e siècle av. J.-C. Sont considérés les différents espaces de la cité grecque, leur histoire, leurs fonctions, mais aussi leurs représentations figurées. Vingt ans après l'ouvrage de Pierre Carlier (Nancy, 1996), des historiens de l'art, des archéologues, des spécialistes de l'aménagement du territoire des cités antiques éclairent de leur réflexion les effets de continuité, rupture, reprise et les particularités des espaces de la cité de ce moment particulier de l'histoire grecque.

Sophie Montel enseigne l'Histoire de l'art et l'archéologie du monde grec à l'université de Franche-Comté (ISTA EA 4011).

Airton Pollini enseigne l'Histoire grecque à l'université de Haute-Alsace (Université de Haute-Alsace, Université de Strasbourg, CNRS, ArcHiMédE UMR 7044, Mulhouse).

Publié avec le concours de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (UFC – EA 4011) et du laboratoire Archimède (Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée-Europe, UMR 7044).

Presses universitaires de Franche-Comté

<http://presses-ufc.univ-fcomte.fr>

UFC
UNIVERSITÉ
DE FRANCHE-COMTÉ

Prix : 30 euros
ISBN 978-2-84867-638-8

9 782848 676388



La question de l'espace au IV^e siècle avant J.-C. dans les mondes grec
et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises

La question de l'espace

au IV^e siècle avant J.-C. dans les mondes grec
et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises

sous la direction de
Sophie MONTEL, Airton POLLINI

Presses universitaires de Franche-Comté



Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

La question de l'espace au IV^e siècle avant J.-C.
dans les mondes grec et étrusco-italique :
continuités, ruptures, reprises

sous la direction de
Sophie MONTEL, Airton POLLINI

Presses universitaires de Franche-Comté

Contents

Contents	7
Sophie MONTEL, Airton POLLINI, The Question of Space in the Fourth Century BC	9-31
First Part: Central Spaces	
Elena FRANCHI, Continuity and Change in Phocian Spatial Politics: Commemorating Old and New Victories in Fourth Century Delphi	35-69
Amélie PERRIER, The Spatial Reorganization of the Sanctuary of Apollo at Delphi in Fourth Century BC	71-91
Anna CANNAVÒ, Amathus (Cyprus): The Urban Development of a Cypriot Royal Capital	93-114
Nicolas GENIS, Political Records in Public Space: an Innovation of the Fourth Century BC?	115-132
Second Part: Wide Spaces	
Jason R. HARRIS, Continuity through Rupture: Space, Time, and Politics in the Mass Migrations of Dionysius the Elder	135-157
Chiara LASAGNI, "Tribal- <i>poleis</i> " in Northwestern Greece.	159-188
Thomas MERLE, Applying Contemporary Geographical Models to Classical Greece	
The Case of Boeotia	189-204
Third Part: The Representation of Space in the Figurative Arts	
Anastasia PAINESI, The Representation of Space in Fourth Century BC Painting	207-228
Florence LE BARS-TOSI, Blink on the Hades Border. The Representation of Funerary Spaces	
in Fourth-Century BC. Apulian Vase-Painting: The Example of the Monterisi Hypogeum's Vases	229-256
Vincent JOLIVET, Seated Figures: Status and Topography of the Sacred Sphere	
in the Etruscan World	257-275
Fabio VERGARA CERQUEIRA, The Apulian Cithara, a Musical Instrument of the Love Sphere: Social and Symbolic Dimensions according to Space Representations	277-306
Abstracts	307-315

Sommaire

Sommaire	7
----------------	---

Sophie MONTEL, Airton POLLINI, La question de l'espace au IV ^e siècle av. J.-C.	9-31
---	------

Première partie : Les espaces centraux

Elena FRANCHI, Continuity and Change in Phocian Spatial Politics: Commemorating Old and New Victories in Fourth Century Delphi	35-69
---	-------

Amélie PERRIER, La réorganisation de l'espace du sanctuaire d'Apollon à Delphes au IV ^e siècle.	71-91
---	-------

Anna CANNAVÒ, Amathonte de Chypre. Développement urbain d'une capitale royale chypriote	93-114
---	--------

Nicolas GENIS, Les annales politiques dans l'espace public : une nouveauté du IV ^e siècle av. J.-C. ?	115-132
--	---------

Deuxième partie : Les grands espaces

Jason R. HARRIS, Continuity through Rupture: Space, Time, and Politics in the Mass Migrations of Dionysius the Elder	135-157
---	---------

Chiara LASAGNI, "Tribal- <i>poleis</i> " in Northwestern Greece.	159-188
---	---------

Thomas MERLE, L'application de modèles géographiques contemporains à la Grèce classique. L'exemple de la Béotie	189-204
--	---------

Troisième partie : La représentation de l'espace dans les arts figurés

Anastasia PAINESI, La représentation de l'espace dans la peinture du IV ^e siècle av. J.C.	207-228
---	---------

Florence LE BARS-TOSI, Aux frontières de l'Hadès. La représentation des espaces funéraires dans la céramique du IV ^e siècle av. J.-C. : l'exemple des vases de l'hypogée Monterisi de Canosa	229-256
--	---------

Vincent JOLIVET, Les Assis : statut des protagonistes et topographie du sacré dans le monde étrusque	257-275
---	---------

Fabio VERGARA CERQUEIRA, The Apulian Cithara, a Musical Instrument of the Love Sphere: Social and Symbolic Dimensions according to Space Representations	277-306
---	---------

Résumés	307-315
---------------	---------

LES ANNALES POLITIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC :
UNE NOUVEAUTÉ DU IV^e SIÈCLE AV. J.-C. ?¹

Nicolas GENIS

Université Lumière Lyon 2, UMR 5189 HiSoMA, École française d'Athènes
nicolas.genis@efa.gr

L'espace urbain n'est pas seulement un espace organisé, urbanisé, habité et où l'on circule ; c'est aussi, et à travers tout cela, un lieu social, qui donne son identité au groupe qui l'occupe tout autant que ce groupe imprime son identité à cet espace². La démarche mémorielle, qui consiste à retrouver le passé dans le présent, a justement besoin de l'espace pour se fixer³ et le décor urbain peut être restitué comme un « mode d'expression d'une idéologie⁴ ».

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre, sinon l'apparition, du moins le développement, au IV^e siècle av. J.-C., d'inscriptions monumentales qui reproduisent des annales politiques. Les habitudes épigraphiques propres à chaque cité ne marquent pas de différence significative au IV^e siècle : les manières de graver, les lieux où l'on inscrit restent les mêmes et témoignent plutôt d'une permanence de certains usages des inscriptions. En revanche, les types d'inscriptions ne sont pas les mêmes et les archives de magistrats ou de prêtres, qui étaient conservées auparavant sous une autre forme, apparaissent de manière monumentale dans l'espace public⁵.

Est-ce que le IV^e siècle, de la fin de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la conquête de la Grèce par Alexandre, induit un contexte d'instabilité et certaines recompositions

¹ Je remercie Michèle Brunet pour ses relectures et ses indications et Patrice Hamon pour ses conseils. Les thèses avancées dans ce chapitre n'engagent que moi.

² Di Méo 2002, 2009. Voir aussi pour l'Antiquité, Scott 2012.

³ Halbwachs 1950 [1997], p. 196.

⁴ Étienne 2004, p. 3.

⁵ Sickinger 1999 ; Boffo 1995, p. 91-130 ; Faraguna 2013.

qui pourraient expliquer l'apparition de ces annales de magistrats et de personnages de premier plan dans l'espace public des cités ?

NOTE PRÉLIMINAIRE : LES INSCRIPTIONS RÉCAPITULATIVES

Les modes de classement traditionnels des corpus épigraphiques comprennent la catégorie des *catalogi*, « catalogues » de personnes ou d'objets. C'est dans la troisième édition du premier volume des *IG* que l'on trouve quelques éléments de définitions des différentes inscriptions qui se présentent sous forme de listes⁶ : les *tabulae magistratuum* sont des livres de comptes, inscrits chaque année (*quotannis*) ; les *catalogi archontum aliorumque magistratuum* ne semblent pas non plus présenter de dimension récapitulative, du moins dans la plupart des cas, et correspondent à des listes annuelles de magistrats, principalement des archontes et d'autres éponymes. Les inscriptions de cette catégorie ont d'ailleurs surtout été utilisées pour reconstituer la liste la plus complète des archontes athéniens, pour être en mesure de dater n'importe quel décret dont on a conservé l'intitulé⁷ ; et il est pour le moins difficile de chercher à connaître certains éléments de ces inscriptions, comme leur date de gravure probable ou les enjeux de leur affichage à un moment précis.

Enfin, les manuels d'épigraphie avancent quelques éléments de définition, mais sans jamais épuiser vraiment la question. M. Guarducci dresse une typologie des catalogues (magistrats et autres fonctionnaires publics, proxènes, théarodoques, participants aux concours et éphèbes) mais ne définit jamais vraiment le terme de « catalogue », sinon par les différents exemples qu'elle propose⁸. Ce n'est guère que dans le manuel de B. H. McLean que l'on trouve les éléments les plus précis⁹ : sont ainsi explicitées la catégorie de *tabulae* comme « accounts » et celle des *catalogi* comme « catalogues », c'est-à-dire des listes de noms, de magistrats éponymes et d'autres magistrats, de vainqueurs à des concours, de membres d'associations ; mais le propos reste général et n'est soutenu que par quelques brèves mentions en notes de bas de page.

Qu'entendre alors par « inscriptions récapitulatives » ? On pourrait avancer que toutes ces listes et tous ces catalogues sont récapitulatifs : graver plusieurs noms à la fin d'une année ou les dépenses et recettes que des magistrats ont eu à gérer comporte

⁶ Lewis 1981, p. 259.

⁷ Dinsmoor 1939 ; Dow 1934.

⁸ Guarducci 1987, p. 204-227.

⁹ McLean 2002, p. 198-200.

une part de récapitulation, à l'échelle d'une année. Mais c'est justement cette échelle annuelle qu'il faut dépasser pour trouver une véritable dimension récapitulative : considérons qu'une inscription présente une dimension récapitulative quand il y a une intention de remonter dans le passé, pour retrouver *un* point d'origine à partir duquel on déroule la liste ou, de préférence, le catalogue jusqu'au moment de la gravure. C'est dans ce moment de la gravure et dans la démarche de référence à un passé plus ou moins lointain que se mettent au jour des enjeux pour l'histoire des cités grecques qui dépassent l'usage fait de ces listes pour établir une chronologie (absolue ou relative).

I- LES ANNALES DANS L'ESPACE PUBLIC AU IV^e SIÈCLE

Sept inscriptions répondent à ces critères permettant de les considérer comme des inscriptions récapitulatives à caractère politique ; toutes ont une dimension monumentale dans les lieux qui composent l'espace commun de la cité, où elle forme son image.

N° 1. Athènes, listes de vainqueurs (fig. 1¹⁰)

À Athènes, au IV^e siècle, il n'existe pas, en l'état actuel de nos connaissances, d'annales politiques gravées et monumentalisées. Néanmoins, une inscription s'en rapproche : il s'agit de celle qui récapitule tous les vainqueurs aux concours dramatiques et de dithyrambe de 533/2 à 315/4, trouvée sur l'Acropole et probablement installée à l'origine dans le sanctuaire de Dionysos¹¹. Douze fragments en marbre du Pentélique en ont été retrouvés et l'inscription, organisée en 17 colonnes, s'étendait sur 140 lignes¹². Ces *fastes* (*fasti*, selon la classification latine des inscriptions¹³) ont été gravés vers 347/6 pour toute la première grande partie, par une seule main¹⁴ : le début de la liste est inconnu mais il est certain que le VI^e siècle était représenté, ce qui pose la question des sources pour ces années anciennes au moment de la gravure¹⁵. Par ailleurs,

¹⁰ Voir aussi Millis, Olson 2012, p. 9.

¹¹ *Syll.*³ 1078 ; *IG* II² 2318 ; voir aussi *SEG* 19.168 et 26.202 et *BE* 1944.73, 1967.191, 1972.45 et 1980.58.

¹² Selon l'établissement du texte de Mette 1977, p. 1-42, préféré au compte de Millis, Olson 2012, p. 8 *sq.*, accueilli avec beaucoup de réserves par Summa 2014.

¹³ Voir Christesen 2007 pour une typologie des catalogues de vainqueurs ou de victoires aux concours panhelléniques.

¹⁴ Chaniotis 1988, p. 186-220.

¹⁵ Sickinger 1999, p. 41 *sq.*

l'autre limite, 315/4, est celle de la disparition de la chorégie au profit de l'agonothésie¹⁶ : c'est désormais un délégué officiel qui est chargé de l'organisation des concours, avec des fonds publics et non plus des fonds privés.

Le choix de l'emplacement correspond au sanctuaire qui accueillait chaque année les festivals en l'honneur de Dionysos et qui était donc l'une des composantes de l'espace public athénien, lieu de représentation de la cité. Quoique la dimension exacte de la stèle ne puisse être connue, la longueur de l'inscription laisse conjecturer une taille monumentale.

N^{os} 2-3. Thasos, listes de magistrats

À Thasos, les vestiges retrouvés nous permettent d'identifier deux ensembles de listes de magistrats¹⁷ gravées au IV^e siècle sur des bâtiments de l'agora ou à proximité (**fig. 2**).

Ce sont d'abord les archontes, les magistrats éponymes de la cité. Des fragments de deux listes ont été retrouvés : la première fut gravée sur un monument de marbre blanc et comportait la partie la plus ancienne de la liste, poursuivie sur deux générations ; puis elle fut abandonnée et une seconde fut gravée, reprenant la première et la poursuivant, probablement sur l'édifice à *paraskènia*¹⁸, sur le côté nord-est de l'agora¹⁹. Selon la dernière reconstitution de P. Hamon, la première partie, récapitulative, de chaque version a été gravée, respectivement, en 368 et vers 325.

L'autre groupe de magistrats concernés par cette démarche est celui des théores, des magistrats religieux dont nous ignorons le rôle précis à Thasos. Là aussi, des vestiges des deux listes ont été retrouvés mais la plus importante est celle qui fut gravée, en colonnes, sur le mur nord-ouest du passage des théores²⁰ – dont le mur sud-est abritait un autel dédié aux Charites – sur la grande voie qui borde l'agora au sud-est ; l'autre

¹⁶ Les dernières attestations de la chorégie datent de 320/10 et concernent Nicias (*IG II² 3055*) et Thrasylos (*IG II² 3056 et 3083*).

¹⁷ Pour la dernière reprise de ce dossier, voir Hamon 2015-2016.

¹⁸ N^o 12 sur la fig. 2.

¹⁹ Salviat 1984 ; P. Hamon prépare une réédition de ces inscriptions dans le cadre de la publication du corpus des inscriptions thasiennes cf. Hamon 2015-2016, p. 73-77.

²⁰ N^o 46 sur la fig. 2.

était gravée sur un édifice de marbre blanc, sur l'agora (**fig. 3-4**)²¹. La première version a été inscrite, selon P. Hamon, en 368 et la seconde vers 330-320, pour les colonnes initiales, gravées d'une seule main et en une seule fois. La seconde liste a ensuite été poursuivie jusqu'à l'époque impériale.

À Thasos, il est habituel de graver sur des bâtiments existants ; néanmoins, les dimensions de ces inscriptions, sur des monuments majeurs de la cité, prennent une place significative dans l'espace civique et public thasien.

N° 4. Milet, liste d'aisymnètes (fig. 5)

Un peu plus à l'est, sur la côte de l'Asie mineure, Milet se livre, en 334/3, à la même démarche d'inscription d'annales politiques remontant à plusieurs générations précédentes. Dans cette cité, ce sont les aisymnètes, ou stéphanéphores, à l'origine des prêtres d'Apollon, qui sont les éponymes, depuis la deuxième moitié du VI^e siècle. Le catalogue inscrit dans la deuxième moitié du IV^e siècle récapitule les éponymes depuis 525/4 jusqu'à la date de la gravure, puis sera continué jusqu'au premier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. (avec des interruptions)²². On trouve donc un cas assez similaire à celui de Thasos. C'est un ensemble de sept stèles de dimensions importantes (elles font chacune plus de 2 m de hauteur) qui conservent ce catalogue, dont la première grande partie a été écrite par une seule main lors de la conquête de la ville par Alexandre, en 334/3, date qui ouvre une nouvelle période dans l'histoire de la cité. Cette année-là, le stéphanéphorie est exercé par Alexandre lui-même²³, après avoir repris la cité sur les Perses ; en 332/1, c'est au tour du Dieu, Ἀπόλλων Διός, d'exercer cette charge²⁴.

Ces stèles étaient installées dans l'enceinte du Delphinion, le sanctuaire dédié à Apollon Delphinios²⁵, non loin de l'agora ; leurs dimensions imposantes étaient le signe d'une monumentalité exceptionnelle dans le centre de la cité.

²¹ Sur cette liste, la bibliographie, après Pouilloux 1954, se concentre dans quatre articles : Salviat 1979 ; Graham 1982 ; Salviat 1983 ; Hamon 2015-2016, p. 82-107 et 111-112 ; M. Brunet et N. Bresch préparent une nouvelle édition de cette liste fondée sur une nouvelle restitution architecturale du mur de support de l'inscription.

²² Kawerau, Rehm 1914, p. 230-275, n^{os} 122-128 ; voir aussi *SEG* 51.1603 et 51.2287.

²³ Kawerau, Rehm 1914, n^o 122, col. 2, ligne 81.

²⁴ Kawerau, Rehm 1914, n^o 122, col. 2, ligne 85.

²⁵ Herda 2006, p. 21 sq.

N^{os} 5-6-7. Rhodes, listes de prêtres éponymes (fig. 6)

Sur l'île et dans la ville de Rhodes, plusieurs catalogues²⁶ d'éponymes sont inscrits au IV^e siècle ; puisqu'il s'agit d'annales de prêtres, ces inscriptions sont installées dans les sanctuaires correspondants, soit sur des stèles monumentales, soit sur la paroi d'un édifice.

Le premier catalogue est celui des prêtres d'Halios²⁷, éponymes de la cité de Rhodes, gravé vers 383/2 et poursuivi ensuite au moins jusqu'à la moitié du III^e siècle. L'inscription se déploie sur deux colonnes, sur une pierre haute de 1,32 m et large de 0,78 m, décorée en son sommet d'un fronton qui devait supporter des acrotères en palmettes. Retrouvée en remploi dans une maison médiévale, la stèle ne peut pas être replacée dans son contexte d'érection ; il est néanmoins probable qu'elle fut installée dans le sanctuaire d'Halios de la ville de Rhodes.

Le second est celui des prêtres d'Athéna Lindia²⁸, éponymes de Lindos, dont la première partie a été gravée au milieu du IV^e siècle, probablement au moment de l'incendie et de la reconstruction du temple lindien ; la deuxième partie, d'une autre main, a été gravée ultérieurement. Les orthostates qui portent le catalogue ont été trouvés en remploi et l'édifice auquel ils appartenaient n'est pas identifié, même s'il est assuré qu'il se trouvait sur l'acropole de Lindos. Les fragments conservés ne remontent que jusqu'à 375 (et vont jusqu'à 27 apr. J.-C.), mais on a des raisons de supposer que le catalogue devait commencer en 408/7, date du synœcisme rhodien entre les cités de Ialysos, Camiros et Lindos.

Le troisième et dernier catalogue est celui des prêtres d'Athana Polias²⁹, éponymes de Camiros, sur la côte nord-ouest de l'île, dont la gravure fut réalisée vers 324. C'est une stèle d'1,20 m de hauteur qui porte cette liste ; son lieu d'origine est inconnu, mais on peut supposer qu'elle se situait dans le sanctuaire d'Athana Polias de Camiros.

Ces trois catalogues rhodiens du IV^e siècle se trouvent donc chacun dans le sanctuaire de la divinité dont les prêtres listés dans l'inscription s'occupent : cela témoigne à la fois d'un particularisme local, attaché à la divinité poliade de chacune des anciennes

²⁶ Le dossier des catalogues rhodiens a été entièrement repris par Badoud 2015 : les trois catalogues du IV^e siècle av. J.-C. qui suivent sont les premiers d'une série qui va jusqu'au II^e siècle apr. J.-C.

²⁷ Morricone 1949-1951 ; voir aussi *SEG* 50.738, 50.733 et 53.815, ainsi que la dernière édition de référence : Badoud 2015, n° 1.

²⁸ Blinkenberg 1941, n° 1 ; Badoud 2015, n° 12.

²⁹ Jacopi 1932, n° 7 ; Badoud 2015, n° 9.

cités réunies en 408/7, et d'un même mouvement de monumentalisation de ces annales dans l'espace public au IV^e siècle à Rhodes.

Le IV^e siècle présente, à travers ces sept exemples d'annales monumentalisées dans l'espace public, une spécificité par rapport aux siècles précédents ou suivants : à part la liste des archontes athéniens de 425³⁰, il n'existe pas d'annales politiques inscrites au V^e siècle, alors qu'on en grave très régulièrement, sans toujours une dimension récapitulative, à partir du III^e siècle³¹. L'innovation du IV^e siècle est donc double : il s'agit à la fois d'exposer dans l'espace public des annales conservées sous une autre forme auparavant, et de donner une nouvelle fonction à l'espace public, qui devient profondément politique, dans le premier sens du terme, ancrant ainsi une identité collective qui ne se fonde plus seulement sur un passé mythique.

II- UN CONTEXTE DE TROUBLES LOCAUX

Toutes ces cités connaissent, au IV^e siècle, des changements importants, parfois des crises, en somme des événements qui recomposent la communauté civique et qui obligent la cité à remodeler l'identité collective à partir du rappel de son passé.

L'histoire de Rhodes est marquée, à la fin du V^e et au début du IV^e siècle, par le syncrisme des cités de Ialysos, Camiros et Lindos. L'île, du fait de sa situation géographique, a subi les interventions des différentes forces du monde égéen et principalement des Perses, des Athéniens et des Spartiates. Ces derniers aident les Rhodiens, à la fin de la guerre du Péloponnèse, à renverser la démocratie et à établir une oligarchie. Le syncrisme qui suit voit la création de la « république rhodienne³² », avec la ville de Rhodes comme centre urbain et capitale, et c'est à cette nouvelle entité que les cités abandonnent leur autonomie pour former une seule unité politique. Cette démarche répond aux intérêts des oligarques, mais aussi à ceux de tous les Rhodiens ; des institutions démocratiques sont instaurées par la suite, peut-être en 395 lors de la révolution

³⁰ Meritt 1977, p. 161-191 ; Meiggs, Lewis 1989 [1969], n° 6 ; Pébarthe 2005, p. 11-28 ; Pébarthe 2013 ; voir *SEG* 10.352, 12.62, 17.12, 21.96, 28.19, 33.23, 37.33, 39.28, 40.29ter, 48.75, 49.20, 50.84, 52.59, 55.72, 56.69 et 58.59.

³¹ Listes de magistrats ou d'éponymes en tous genres (par exemple : Athènes, *IG* II² 1706 ; Délos, *ID* 2589 ; Cyrène, *SEG* 9.181) ; listes d'éphèbes (à Athènes par exemple, *IG* II² 2051) ; listes de vainqueurs et de victoires (didascalies athéniennes, *IG* II² 2319, 2320, 2321, 2322, 2323a, 2325, 2835 ; vainqueurs aux concours, *IG* II² 957) ; listes de théarodoques à Delphes, Argos ou Némée ; la Chronique de Lindos (Blinkenberg 1941, n° 2 ; voir aussi F. Jacoby, *FGrH* III n° 532 ; Higbie 2003).

³² Selon l'expression de R. Berthold, « Rhodian republic », cf. Berthold 1984, p. 22 et *passim*.

démocratique, mais nous ignorons si ce sont déjà celles que nous connaissons mieux et qui sont restaurées en 332, après un autre moment oligarchique³³.

Les sources sont rares sur ce syncrétisme et sur l'histoire interne de Rhodes à cette époque-là et nous n'avons pas plus de précision sur l'éventuelle *stasis* que connaît Rhodes à la fin du V^e siècle, qui l'obligerait à cette fusion de cités, ni sur l'histoire institutionnelle du IV^e siècle. Néanmoins, le contexte international semble jouer ici un rôle important, dans la mesure où Rhodes est un enjeu stratégique pour le contrôle de la mer Égée et que sa participation à la Seconde confédération athénienne, puis sa révolte attirent des réactions d'autres cités, qui encouragent des mouvances différentes.

Du fait de sa situation géographique, Milet, comme cité la plus importante d'Ionie, joue un rôle crucial dans les relations entre les cités grecques, et entre le monde grec et l'empire perse au V^e et au IV^e siècles. Son positionnement est déterminant lors des grands événements de la période classique, de la révolte ionienne de 513 à celle qui accompagne la fin de la guerre du Péloponnèse. Alexandre est accueilli comme un libérateur par les Grecs d'Asie Mineure et Milet est la cité choisie par le roi macédonien pour congédier sa flotte en 334/3. C'est précisément à cette date qu'est gravée la liste des stéphanéphores de Milet, incluant Alexandre pour cette année-là, année qui semble marquer un nouveau départ pour la cité ; mais pour affirmer ce nouveau départ, les Milésiens remontent jusqu'au VI^e siècle dans leur liste, pour montrer la continuité de leur vie politique depuis presque deux siècles.

La cité de Thasos, dans le nord de la mer Égée, connaît une période de crise à la fin du V^e et au début du IV^e siècle : elle subit les retombées de la fin de la guerre du Péloponnèse et de la défaite athénienne. À trois reprises, la démocratie est renversée puis restaurée³⁴ :

- En 411/0, les Thasiens profitent du régime des Quatre Cents à Athènes pour se révolter, s'allier avec Sparte et mettre en place un régime oligarchique. En 407, les Athéniens, menés par Thrasybule, reprennent la ville après un siège et rétablissent la démocratie.
- Après la victoire spartiate sur les Athéniens, en 405, Lysandre promet l'amnistie aux Thasiens, qu'il réunit dans le sanctuaire d'Héraclès pour mieux les

³³ Sur ce contexte historique, voir : Berthold 1984, p. 19-37 notamment ; Wiemer 2002.

³⁴ Pour ce contexte, voir notamment : Pouilloux 1954, p. 135-193 ; Grandjean, Salviat 2000, p. 28-31 ; Picard 2000, p. 1073-1074.

massacrer et installer une oligarchie, qui est renversée en 390/89. Thasos se range alors du côté des Athéniens et verse sa contribution à la flotte athénienne³⁵.

- Ce régime, soutenu par un certain Ekphantos, semble être renversé vers 382, lorsque Sparte lance une expédition contre les Chalcidiens d'Olynthe ; en tout cas, Thasos ne fait pas partie des cités alliées d'Athènes en 378, d'après les listes de ses alliées³⁶, et on peut y voir là le signe que l'île n'était pas soumise au contrôle de démocrates. Ces derniers contrôlent pourtant la cité en 375, au moment où Thasos entre dans la Seconde confédération athénienne ; cette dernière restauration démocratique se fait sans doute avec l'aide d'Athènes.

À ces trois épisodes s'ajoute, à partir de 360, la montée de la puissance macédonienne dans la Pérée thasienne, notamment avec la prise d'Amphipolis et la fondation de Philippes sur le site thasien de Krénidès³⁷ en 357-356.

C'est dans ce contexte de crise³⁸, de changement de régime, de rétablissements de la démocratie et de réformes, et surtout dans le contexte d'influence macédonienne grandissante, que les Thasiens font graver les listes des magistrats les plus importants de la cité sur les murs de bâtiments préexistants, dans les lieux les plus importants de la cité³⁹.

À Athènes, l'inscription de la liste des vainqueurs aux concours dramatiques correspond au moment où la cité, et plus généralement la Grèce, perd une partie de son pouvoir politique et de son autonomie : Athènes n'est plus le maître du monde grec face aux autres puissantes cités, comme Sparte et Thèbes, mais aussi face à la puissance macédonienne. De plus, les concours dramatiques ont connu des changements dans leur organisation : la dimension honorifique de la chorégie disparaît et cette liturgie est avant tout perçue comme une charge, ce qui entraîne son abandon à la fin du IV^e siècle. Ces mutations dans la perception du théâtre et des concours engendrent un ensemble d'initiatives, dont la liste des vainqueurs *IG II² 2318* n'est qu'un élément.

³⁵ Cf. Démosthène, *Contre Leptine*, 59-61 et Xénophon, *Helléniques*, I, 4, 9 ; le retour sous influence athénienne se manifeste également dans les dispositions entourant l'accord de la citoyenneté athénienne à deux Thasiens dans *IG II² 24*.

³⁶ *IG II² 43* ; voir la démonstration de Picard 2000, p. 1073-1074.

³⁷ Diodore, XVI, 3, 7.

³⁸ Voir aussi : Gehrke 1985, p. 228 *sq.*

³⁹ Pouilloux 1954, p. 238-297.

III- UNE DOUBLE INNOVATION DANS L'ESPACE DES CITÉS GRECQUES AU IV^e SIÈCLE

À chaque cité grecque son histoire et ses crises internes ; cependant, c'est de manière identique que ces différentes cités répondent à ces troubles : le besoin d'histoire et la recherche d'origine, ainsi qu'une nouvelle utilisation de l'espace public. Cette réponse est nouvelle, alors que les troubles ne le sont pas : pour H.-J. Gehrke, il y aurait même un ralentissement des *staseis* au IV^e siècle par rapport au V^e siècle⁴⁰.

S'il n'y a pas de crise généralisée dans le monde grec ni un seul contexte international qui influe de la même manière sur toutes les cités grecques, il n'en reste pas moins que le IV^e siècle est une période d'instabilité, où les cités prises ici comme cas d'étude vivent des changements importants. Les crises successives à Thasos impriment leur marque sur la politique et la conscience collective au début du IV^e siècle, pour finalement imposer plusieurs changements radicaux qui permettent aux citoyens de prendre un nouveau départ. On change de système monétaire ainsi que d'emblème sur les monnaies, au profit du type des dieux protecteurs de la cité⁴¹ ; on change de système de timbrage sur les anses des amphores⁴² ; on rappelle les bannis, comme en témoigne la « Stèle de la Réconciliation », à placer vraisemblablement vers 390⁴³, au rang desquels on ajoute bientôt l'athlète aux multiples victoires Théogénès, qui devient un héros guérisseur – son culte est établi après les errances de sa statue, au cours du IV^e siècle⁴⁴. Tous ces changements répondent donc au contexte de troubles politiques qui agitent Thasos au début du IV^e siècle, permettant ainsi la reconstitution d'un corps civique unifié après les divisions en deux camps ; par la suite, les listes de magistrats, que l'on inscrit en remontant haut dans le temps, rendent compte d'une réaffirmation de l'autonomie et de l'ancienneté de la cité, au moment où la puissance macédonienne réduit la sphère d'influence thasienne. L'espace public, à la fois dans la matérialité des bâtiments publics et des inscriptions qu'on y grave et dans la représentation de la cité sur d'autres supports, acquiert ainsi une véritable dimension politique et participe de la construction de l'identité de la cité.

⁴⁰ Gehrke 1985.

⁴¹ Les Thasiens reprennent la frappe de la monnaie et changent l'échelle des subdivisions ainsi que le système de contrôle des émissions. Sur la question des monnayages thasiens, voir les articles d'O. Picard : Picard 1982 ; Picard 1985 ; Picard 2000 ; Picard 2008 ; Picard 2011 ; Picard 2014.

⁴² Garlan 1982 ; Garlan 1999.

⁴³ Pour cette date, je suis la proposition de Picard 2000, *contra* Grandjean, Salviat 1988.

⁴⁴ Martin 1940 ; Pouilloux 1954, p. 78-82 ; Salviat 1956 ; Chamoux 1979 ; Pouilloux 1994.

À Milet, un nouveau départ est pris grâce à Alexandre le Grand, mais les origines de la cité n'en sont pas pour autant oubliées, puisque la liste des stéphanéphores remonte bien au-delà, jusqu'au milieu du VI^e siècle. C'est probablement encore un enjeu de continuité que cette inscription monumentale sert : montrer, dans l'espace commun et politique, que, malgré les aléas de l'histoire milésienne, la cité a connu une certaine permanence et qu'Alexandre n'est finalement que l'un des plus récents stéphanéphores, c'est-à-dire qu'il occupe une place préexistante dans la cité, comme un autre citoyen de Milet.

Rhodes a déjà pris son nouveau départ à la fin du V^e siècle et il est surtout déterminant, pour ce cas, que ce soit toujours cette date du synœcisme qui soit prise comme point d'origine, comme si Rhodes et les autres cités n'avaient ni histoire ni archives auparavant. Il s'agit donc moins, ici, d'affirmer une continuité et une autonomie ancienne, que d'affermir cette nouvelle unité et l'identité rhodienne au-delà des particularismes des cités maintenant réunies. L'espace public ainsi occupé par l'histoire rhodienne récente et par l'origine de la cité rhodienne est un terrain favorable au développement de l'identité civique rhodienne et au lent établissement de la démocratie.

Enfin, subissant une perte de pouvoir politique sur le monde grec, les Athéniens changent de domaine pour continuer d'affirmer leur suprématie et se tournent vers la culture. Le but de la liste des vainqueurs est de montrer combien les riches Athéniens qui ont été chorèges ont participé à la grandeur de la cité et à son rayonnement culturel. Les Athéniens présentent leur cité et leurs festivals comme le foyer et le centre de l'hellénisme et cherchent ainsi à faire renaître l'image de la grande et glorieuse cité du V^e siècle⁴⁵. La gravure de cette liste de vainqueurs va de pair avec l'installation des statues des trois tragiques dans le théâtre de Dionysos, qui est achevé en pierre, et d'autres initiatives pédagogiques et patriotiques sous l'influence de Lycurgue⁴⁶. C'est donc par le passé bien plus que par le présent que l'identité qu'Athènes présente au monde est définie⁴⁷.

Les citoyens de ces cités, dans leur besoin d'histoire et leur recherche d'origine, partagent la conscience d'une époque révolue, sur laquelle ils veulent malgré tout se fonder pour poser les bases de leur identité commune et de leur avenir. Ce retour vers le passé inscrit dans l'espace public met nettement en lumière le lien entre espace et mémoire collective ainsi que la manière dont l'identité se nourrit de cette mémoire

⁴⁵ Lambert 2010 ; Lambert 2012.

⁴⁶ Réorganisation de l'éphébie, construction d'un stade panathénaïque, entretien des gymnases...

⁴⁷ S. Lambert parle d'identité externe, « *external identity* », cf. Lambert 2012, p. 254.

collective, construite et réactivée par un monument, c'est-à-dire un mémorial des générations de citoyens. S'il ne semble pas y avoir de crise globale dans tout le monde grec, ni de crise de la *polis* au IV^e siècle, il apparaît néanmoins que différentes cités traversent sinon une crise, du moins des troubles politiques et identitaires, qui nécessitent une part de refondation et un rappel de continuité. Dans chacune de ces situations, par la référence au passé dans un présent incertain, on assiste à la création d'une tradition civique et citoyenne⁴⁸, à laquelle ces annales visibles tous les jours par les citoyens donnent une présence dans l'espace public, au sens matériel et au sens du dialogue sur l'image de la cité et la représentation qu'elle se donne d'elle-même⁴⁹.

FIGURES



Figure 1 : Fragments d'IG II² 2318, musée épigraphie d'Athènes, cliché auteur.

⁴⁸ Hobsbawm 1983.

⁴⁹ C'est mon application du concept d'espace public comme sphère de débat sur et contre l'État, développé par Habermas 1978 et reprise dans Habermas 1992.

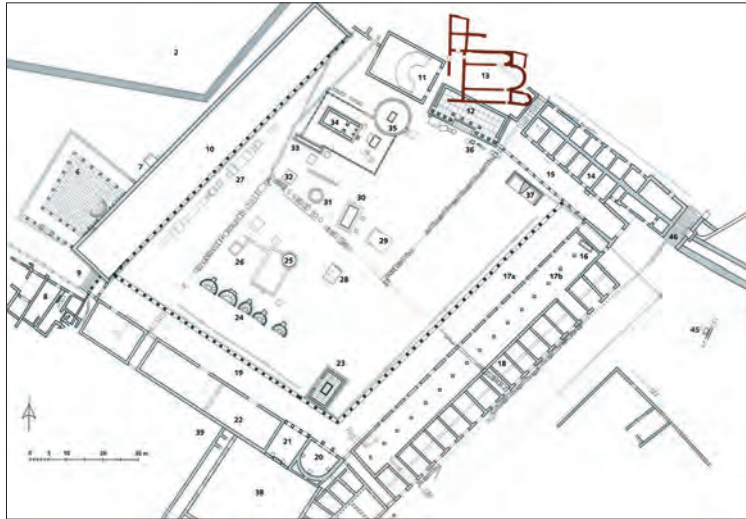


Figure 2 : Plan général restitué de l'agora de Thasos, © EFA / M. Wurch-Koželj, d'après Grandjean, Salviat 2000, p. 62-63.



Figure 3 : Le passage des Théores, vue vers nord-est, cliché auteur.

continuités, ruptures, reprises

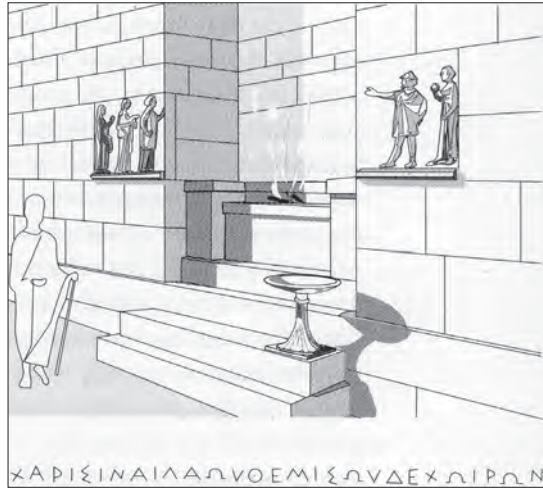


Figure 4 : Restitution de l'autel dans le mur est du passage des Théores,
© EFA / T. Kozelj d'après Grandjean, Salviat 2000, p. 85.

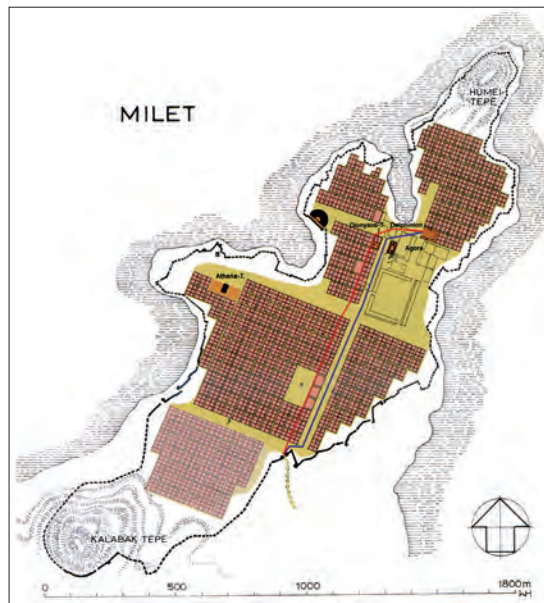


Figure 5 : Plan de Milet, d'après Herda 2006, p. 532,
à la suite de Hoepfner, Schwandner 1986, p. 11.

La question de l'espace au IV^e siècle avant J.-C. dans les mondes grec et étrusco-italique :

Références

- Badoud N. (2015), *Le temps de Rhodes*, Munich.
- Berthold R. (1984), *Rhodes in the Hellenistic Age*, Ithaca-Londres.
- Blinkenberg Chr. S. (1941), *Lindos. Fouilles de l'Acropole, 1902-1914, II, Inscriptions publiées en grande partie d'après les copies de K. F. Kinch, avec un appendice contenant diverses autres inscriptions rhodiennes*, Berlin.
- Boffo L. (1995), « Ancora una volta sugli "Archivi" nel mondo greco: conservazione e "pubblicazione" epigrafica », *Athenaeum*, 83, p. 91-130.
- Chamoux Fr. (1979), « Le monument "de Théogénès" : monument ou statue ? », dans *Thasiaca*, Athènes, p. 143-153.
- Chaniotis A. (1988), *Historie und Historiker in den griechischer Inschriften. Epigraphische Beiträge zur griechischen Historiographie*, Stuttgart.
- Christesen P. (2007), *Olympic Victor Lists and Ancient Greek History*, Cambridge.
- Di Méo G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, 77/2, p. 175-184.
- Di Méo G. (2009), « Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques », dans P. Grandjean (éd.), *Construction identitaire et espace*, Paris, p. 19-38.
- Dinsmoor W. B. (1939), *The Athenian Archon List in the Light of Recent Discoveries*, New York.
- Dow S. (1934), « The Lists of Athenian Archontes », *Hesperia*, 3/2, p. 140-190.
- Étienne R. (2004), *Athènes, espaces urbains et histoire des origines à la fin du III^e siècle ap. J.-C.*, Paris.
- Faraguna M. (2013), *Archives and Archival Documents in Ancient Societies: Legal Documents in Ancient Societies IV*, Trieste.
- Gabrielsen V., Bilde P., Engberg-Pedersen T., Hannestad L., Zahle J. (éds) (1999), *Hellenistic Rhodes. Politics, Culture and Society*, Aarhus.
- Garlan Y. (1999), *Les Timbres amphoriques de Thasos*, Athènes.
- Garlan Y. (1982), « Les timbres amphoriques thasiens. Bilan et perspectives de recherche », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 37/5-6, p. 837-846.
- Gehrke H.-J. (1985), *Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Munich.
- Graham A. J. (1982), « On the Great List of Theori at Thasos », *Ancient World*, 5/3, p. 103-121.
- Grandjean Y., Salviat Fr. (2000²), *Guide de Thasos*, Athènes.
- Grandjean Y., Salviat Fr. (1988), « Décret d'Athènes, restaurant la démocratie à Thasos en 407 av. J.-C. : IG XII 8, 262 complété », *BCH*, 112, p. 249-278.

La question de l'espace au IV^e siècle avant J.-C. dans les mondes grec et étrusco-italique :

- Guarducci M. (1987), *L'Epigrafia greca dalle origini al tardo impero*, Rome.
- Habermas J. (1992), « "L'espace public", 30 ans après », *Quaderni*, 18, p. 161-191.
- Habermas J. (1978), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris [trad. fr. M. B. de Launay].
- Halbwachs M. (1950 [1997]), *La mémoire collective*, Paris.
- Hamon P. (2015-2016), « Études d'épigraphie thasienne, IV. Les magistrats thasiens du IV^e s. av. J.-C. et le royaume de Macédoine », *BCH*, 139-140, p. 67-125.
- Hobsbawm E. J. (1983), « Introduction: Inventing Traditions », dans E. J. Hobsbawm, T. O. Ranger (éds), *The Invention of Tradition*, Cambridge-New York, p. 1-14.
- Hoepfner W., Schwandner E.-L. (1986), *Haus und Stadt im klassischen Griechenland*, München.
- Herda A. (2006), *Der Apolon-Delphinios-Kult in Milet und die Neujahrsprozession nach Didyma. Eine neuer Kommentar der sog. Molpoi-Satzung*, Mayence.
- Higbie C. (2003), *The Lindian Chronicle and the Greek Creation of their Past*, Oxford.
- Jacopi G. (1932), « Nuove epigrafi dalle Sporadi meridionali », *Clara Rhodos* 2, p. 165-255.
- Kawerau G., Rehm A. (1914), *Das Delphinion in Milet*, Berlin.
- Lambert S. (2012), « Inscribing the past in Fourth-century Athens », dans J. Marincola, L. Llewellyn-Jones, C. A. Maciver (éds), *Greek Notions of the Past in the Archaic and Classical Eras. History without Historians*, Édimbourg, p. 253-275.
- Lambert S. (2010), « Connecting with the Past in Lykourgan Athens: an Epigraphical Perspective », dans L. Foxhall, H.-J. Gehrke, N. Luraghi (éds), *Intentional history. Spinning time in ancient Greece*, Stuttgart, p. 225-238.
- Lewis D. (1981), *Inscriptiones Graecae. Editio tertia, voluminis I, Inscriptiones Atticae Euclidis anno anteriores*, Fasciculus I, *Decreta et tabulae magistratuum*, Berlin.
- Martin R. (1940), « Un nouveau règlement de culte thasien », *BCH*, 64, p. 163-200.
- McLean B. H. (2002), *An Introduction to Greek Epigraphy of the Hellenistic and Roman Periods from Alexander the Great down to the Reign of Constantine, 323 BC-AD 337*, Ann Arbor.
- Meiggs R., Lewis D. M. (1989 [1969]), *A Selection of Greek Inscriptions to the End of the Fifth Century BC*, Oxford.
- Meritt B. D. (1977), « Athenian Archons 347/6-48/7 BC », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 26/2, p. 161-191.
- Mette H. J. (1977), *Urkunden dramatischer Aufführungen in Griechenland*, Berlin-New York.
- Millis B. W., Olson S. D. (2012), *Inscriptional Records for the Dramatic Festivals in Athens. IG IP² 2318-2325 and related texts*, Leyde-Boston.
- Morricone L. (1949-1951), « I sacerdoti di Halios », *Annuario di Scuola di Atene*, 27-29, p. 351-380.

continuités, ruptures, reprises

- Pébarthe Chr. (2013), « Les archives de la cité de raison. Démocratie athénienne et pratiques documentaires à l'époque classique », dans M. Faraguna (éd.) *Archives and Archival Documents in Ancient Societies: Legal Documents in Ancient Societies IV*, Trieste, p. 107-125.
- Pébarthe Chr. (2005), « La liste des archontes athéniens (IG I³, 1031). Réflexions sur la datation d'une inscription », *REA*, 107/1, p. 11-28.
- Picard O. (2014), « L'empreinte de la polis sur la monnaie », dans M. Fumaroli, J. Jouanna, M. Trédé, M. Zink (éds), *Hommage à Jacqueline de Romilly. L'empreinte de son œuvre*, Paris, p. 23-37.
- Picard O. (2011), « Un siècle de recherches archéologiques à Thasos : l'apport de la monnaie », *CRAI*, 155/2, p. 1135-1159.
- Picard O. (2008), « Les tétradrachmes à types thasiens et les guerres thraces au début du I^{er} siècle avant notre ère », *CRAI*, 152/2, p. 465-493.
- Picard O. (2000), « Le retour des émigrés et le monnayage de Thasos (390) », *CRAI*, 144/3, p. 1057-1084.
- Picard O. (1985), « Un remblai thasien du IV^e siècle. C. Les monnaies », *BCH*, 109, p. 747-750.
- Picard O. (1982), « Monnayage thasien du V^e siècle av. J.-C. », *CRAI*, 126/3, p. 412-424.
- Pouilloux J. (1994), « Théogènes de Thasos... quarante ans après », *BCH*, 118, p. 199-206.
- Pouilloux J. (1954), *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos, I, De la fondation de la cité à 196 avant J.-C.*, Paris.
- Salviat Fr. (1984), « Les archontes de Thasos », dans Πρακτικά τοῦ Η' Διεθνoῦς Συνεδρίου Ἑλληνικῆς καὶ Λατινικῆς Ἐπιγραφικῆς Α', *Actes du VIII^e congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Athènes, vol. 2/1, p. 233-258.
- Salviat Fr. (1983), « Catalogues des théores de Thasos, objections et réponses », *BCH*, 107, p. 181-187.
- Salviat Fr. (1979), « Les colonnes initiales du catalogue des théores et les institutions thasiennes archaïques », dans *Thasiaca*, Athènes, p. 107-127.
- Salviat Fr. (1956), « Le monument de Théogènes sur l'agora de Thasos », *BCH*, 80, p. 147-160.
- Scott M. (2012), *Space and Society in the Greek and Roman Worlds*, Cambridge.
- Sickinger J. P. (1999), *Public Records and Archives in Classical Athens*, Chapel Hill.
- Summa D. (2014), « Festival Inscriptions. Review of Millis and Olson 2012 », *CR*, 64/01, p. 37-39.
- Wiemer H.-U. (2002), *Krieg, Handel und Piraterie. Untersuchungen zur Geschichte des hellenistischen Rhodos*, Berlin.